



Compte rendu de l'Assemblée Générale Annuelle de la section tir à l'arc du CSG

Destinataires :

Les membres de la section tir à l'arc de l'année 2025 - 2026

Port Jérôme sur Seine, le 26 juin 2026

Membres en 2025 - 2026 :

Membre		Statut	Représentation
Aezio L.	Représenté(e)		représenté(e) par Léo M.
Alexandre S.	Présent(e)		
Alexis C.	Excusé(e)		
Amélie B.	Présent(e)		
Anais S.	Représenté(e)		représenté(e) par Bénédicte S.
Anais V.	Absent(e)		
Anthony R.	Présent(e)	Président	
Arnaud B.	Présent(e)		
Axel L.	Absent(e)		
Bénédicte S.	Présent(e)	Trésorière	
Caroline G.	Représenté(e)		représenté(e) par Mélanie A.
Cécile A.	Présent(e)		
Cedric E.	Excusé(e)		
Cédric M.	Excusé(e)		
Charlène F.	Excusé(e)		
Chloe D.	Présent(e)		
Christophe F.	Représenté(e)		représenté(e) par Anthony R.
Claude S.	Excusé(e)		
Claudine A.	Représenté(e)		représenté(e) par Bénédicte S.
Damien L.	Absent(e)		
Didier D.	Représenté(e)		représenté(e) par Sylvain G.
Dominique B.	Présent(e)	Trésorière Adjointe	
Eloïse L.	Présent(e)	Secrétaire adjointe	
Emilie D.	Absent(e)		
Eric L.	Absent(e)		

Membre		Statut	Représentation
Eva S.	Représenté(e)		représenté(e) par Bénédicte S.
Fabrice D.	Présent(e)		
Franck D.	Absent(e)		
François L.	Représenté(e)		représenté(e) par Arnaud B.
Gilles B.	Représenté(e)		représenté(e) par Patrice R.
Hervé B.	Représenté(e)		représenté(e) par Amélie B.
Ivann A.	Excusé(e)		
Julien C.	Représenté(e)		représenté(e) par Amélie B.
Katelyne R.	Excusé(e)		
Léa H.	Présent(e)		
Léo M.	Présent(e)		
Lilou L.	Excusé(e)		
Ludovic C.	Représenté(e)		représenté(e) par Fabrice D.
Luiza S.	Absent(e)		
Maël F.	Absent(e)		
Mathis B.	Absent(e)		
Melanie A.	Présent(e)		
Michaël R.	Représenté(e)		représenté(e) par Amélie B.
Nicolas L.	Présent(e)		
Nicolas M.	Présent(e)	Président Adjoint	
Pascal M.	Absent(e)		
Patrice R.	Présent(e)		
Pauline R.	Représenté(e)		représenté(e) par Amélie B.
Philippe B.	Présent(e)		
Quentin F.	Absent(e)		
Robin M.	Absent(e)		
Rodrigue G.	Représenté(e)		représenté(e) par Bénédicte S.
Romane S.	Représenté(e)		représenté(e) par Bénédicte S.
Sandrine S.	Représenté(e)		représenté(e) par Bénédicte S.
Sixtine N.	Représenté(e)		représenté(e) par Nicolas M.
Stephane P.	Présent(e)		
Sylvain G.	Présent(e)	Secrétaire	
Thierry M.	Représenté(e)	Entraîneur	représenté(e) par Amélie B.
Tiago L.	Représenté(e)		représenté(e) par Sylvain G.
Titouan G.	Absent(e)		
Viktoria M.	Absent(e)		
Zak M.	Absent(e)		

Les sujets abordés :

Identité de l'association	4
Recensement des votants	4
Rapport moral	4
Bilan financier	4
Election des membres du bureau	4
Tarifs des licences 2026 - 2027	5
Modification du règlement intérieur	6
Forfait location matériel	6
Remboursement des frais	6
Pré filières	6
Départementales	6
Régionales	6
Les frais remboursés	6
Inscriptions au concours	7
Evénements	7
Sport en fête	7
Fête médiévale	7
"Invite une amie"	8
Concours en salle du club	8
Championnat Régional Adultes	8
Subventions Projets Sportifs	8
Demande de matériel	9
Qui fait quoi ?	9
Reprise des entraînements en salle pour l'année 2026 - 2027	9
Rappels des contacts	10
Questions diverses	10
Remise des récompenses	10
Autres récompenses	11
Le mot de la Mairie	11
Annexes	12
Annexe 1 - Rapport moral	12
Annexe 2 - Bilan financier 2025 - 2026 (au 26/06/2026)	14
Annexe 3 - Projet de Présidence	16
Une organisation plus autonome	16
Des infrastructures modernisées et économiques	16
Valoriser l'humain : nos bénévoles	16
Un club ouvert à tous	16
Annexe 4 - Les frais remboursés	17
Annexe 5 - Montant des remboursements kilométriques	18
Annexe 6 - Les postes du club	20
Annexe 7 - Dossier d'inscription	21
Annexe 8 - Feuilles d'émargement	22
Annexe 9 - Les pouvoirs	27

Début de l'assemblée générale de la section tir à l'arc du CSG

à 18 h 31 le 26 juin 2025.

Présence de la Mairie de Port Jérôme sur Seine, représentée par Arnaud BRACHAIS.

Identité de l'association

Le présent document transcrit la réunion d'assemblée générale annuelle de l'association sportive du Club Sportif de Gravenchon section tir à l'arc dont le siège social est situé "place de marronniers BP13 76330 Port Jérôme Sur Seine France".

Recensement des votants

Excusés	Absents	Présents	Représentés	Votants
8	15	19	20	39

L'association comporte 62 membres à ce jour. Le quorum de la moitié des membres de l'association plus 1 (32 votants) est atteint avec 39 votants à cette Assemblée Générale.

Suite à la demande du président sur le choix du moyen d'expression des votes, tous les votes seront exprimés à main levée sauf précision lors de l'expression du vote.

Rapport moral

Le rapport moral est lisible en [Annexe 1 - Rapport moral](#)

Bilan financier

Le bilan financier 2025-2026 est lisible [Annexe 2 - Bilan financier 2024 - 2025](#)

Résultat du vote (à main levée) du bilan financier 2025 - 2026 :

Pour	Contre	Ne se prononce pas
39	0	0

Election des membres du bureau

Suite à la démission de leur poste des membres du bureau suivants, de nouvelles élections sont organisées :

- Président Anthony RIOULT
- Secrétaire Sylvain GRIPPON

Avant le vote du Président, Sylvain G. a souhaité expliquer son projet de présidence (voir [Projet de Présidence](#))

Résultat du vote (à main levée) des élections du bureau :

Au poste de	Démissionnaire	s'est présenté.e	a été élu.e	Nbre vote
Président(e)	Anthony R.	Sylvain G.	Président	38 pour, 1 contre
Président(e) adjoint(e)			Président Adjoint	
Trésorier(e)			Trésorière	
Trésorier(e) adjoint(e)			Trésorier(e) adjoint(e)	
Secrétaire	Sylvain G.	Cécile A.	Secrétaire	39 pour
Secrétaire adjoint(e)			Secrétaire adjointe	

Le bureau 2026 - 2027 sera donc composé de :

- Sylvain GRIPPON comme Président et Nicolas METOT comme Président adjoint
- Bénédicte SABLIN comme Trésorière et Dominique BEAUNE comme Trésorière adjointe
- Cécile ANDRIES comme secrétaire et Eloïse LEROI comme secrétaire adjointe

Tarifs des licences 2026 - 2027

Pour rappel, voici le montant des licences de l'année précédente 2025 - 2026 :

Type de catégorie	Adultes - Compétition	Adultes - Club	Adultes - Sans pratique	Jeunes	Poussins	Convention Handisport	Convention Handisport	Découverte
	(A)	(L)	(E)	(J)	(P)	(H)-F.F.H.	(H)-F.F.S.A	(30/03 au 31/08/2026)
Tarif	112,00 €	97,00 €	37,00 €	75,00 €	60,00 €	25,00 €	25,00 €	23,00 €

Pas d'augmentation de la part du Comité Départemental, ni de la part du Comité Régional, le bureau a proposé de maintenir le montant des licences pour l'année prochaine identique à celui de cette année.

Type de catégorie	Adultes - Compétition	Adultes - Club	Adultes - Sans pratique	Jeunes	Poussins	Convention Handisport	Convention Handisport	Découverte
	(A)	(L)	(E)	(J)	(P)	(H)-F.F.H.	(H)-F.F.S.A	(30/03 au 31/08/2025)
Tarif 2026 - 2027	112,00 €	97,00 €	37,00 €	75,00 €	60,00 €	25,00 €	25,00 €	23,00 €
Détails								
FFTA	44,00€	36,00€	27,00€	26,00€	17,00€	15,00€	14,00€	15,00€
Event FFTA	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€
CNRTA	25,90€	21,50€	6,00€	16,55€	11,60€	2,00€	2,00€	3,00€
Département	9,00€	7,00€	1,00€	4,00€	4,00€	2,00€	2,00€	2,00€
CSG	31,10€	30,50€	1,00€	26,45€	25,40€	4,00€	5,00€	1,00€

Résultat du vote (à main levée) du montant des licences 2026 - 2027 :

Pour	Contre	Ne se prononce pas
39	0	0

Modification du règlement intérieur

Une relecture du règlement intérieur a été faite et des modifications seront présentées lors de l'Assemblée Générale.

Résultat du vote (à main levée) du règlement intérieur :

Pour	Contre	Ne se prononce pas
39	0	0

Forfait location matériel

Suite à différents problèmes de dotation de matériels, le bureau a mis en place, à partir de la rentrée 2025 - 2026, un forfait location matériel pour les archers qui n'ont pas de matériel personnel comprenant la location d'une palette, d'un carquois, d'un protège bras, d'un plastron et de 8 flèches adaptées, pour un montant de 20 € par an.

Remboursement des frais

Pré filières

Départementales

Les parents fourniront au club le chèque de caution demandé par le Comité Départemental. Le chèque d'inscription émis par le club ainsi que le précédent chèque de caution sera envoyé par le club au Comité Départemental.

Régionales

Les parents fourniront au club le chèque de caution demandé par le Comité Régional. Le chèque d'inscription émis par le club ainsi que le précédent chèque de caution sera envoyé par le club au Comité Régional.

Les frais remboursés

Afin d'éviter les interrogations sur ce qui est ou non remboursé, un tableau définissant les frais remboursés applicables à partir du 1er septembre 2023 a été présenté. Il est lisible en [Annexe 4 - Les frais remboursés](#) et sera mis à disposition des licenciés sur le site internet. De même pour les frais kilométriques, qui n'ont pas évolué cette année, lisible en [Annexe 5 - Montant des remboursements kilométriques](#).

Les tableaux en question sont visible sur le site Web du club <https://www.csg-tiralarc.fr/documents/> en filtrant sur règlements :

- [Frais remboursés à partir du 1 sept. 2023](#)
- [Frais kilométriques à partir du 1 sept. 2022](#)

Les demandes de remboursements se feront chaque mois, auprès du trésorier du club, via le formulaire de remboursement disponible sur le site (<https://www.csg-tiralarc.fr/documents/> cf *Feuille de remboursement - 2026*).

Les demandes de remboursement de chaque saison (hivernale ou estivale) **doivent être transmises avant la fin de la saison concernée.**

Inscriptions au concours

Il a été rappelé que, comme précisé lors de la dernière assemblée générale, chaque compétiteur devra s'inscrire auprès du club organisateur, en lui envoyant sa demande d'inscription et le règlement.

Les demandes de remboursements se feront chaque mois, auprès du trésorier du club, via le formulaire de remboursement disponible sur le site (<https://www.csg-tiralarc.fr/documents/> cf *Feuille de remboursement - 2026*).

Les demandes de remboursement de chaque saison (hivernale ou estivale) **doivent être transmises avant la fin de la saison concernée.**

Au vue de la difficulté à organiser les déplacements, le bureau a réfléchi à une solution qui faciliterait le covoiturage, les réservations, la visibilité des concours, la présence d'archers aux sélections du championnat départemental par équipe salle. Cette solution est un tableau qui permet à l'archer d'informer le reste de la section de ces inscriptions et déplacements.

Les inscriptions aux championnats de France sont libres mais une demande officielle devra être demandée avant l'événement si un accompagnement financier est souhaité.

Evénements

Sport en fête

La ville de Port Jérôme Sur Seine organise comme chaque année une grande fête du sport où chaque section sportive peut permettre à chaque personne qui le souhaite d'essayer le sport de son choix. C'est lors de cet événement que nous recrutons beaucoup de nos membres, principalement des jeunes.

Il nous paraît nécessaire d'y participer pour nous faire connaître et remercier la ville de ces subventions.

Elle se déroulera **le dimanche 30 août 2026** dans la salle Virmontois.



AUJOURD'HUI NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !
OUI NIDE IOU

Fête médiévale

La ville de Port Jérôme Sur Seine **n'organise pas cette année** la grande fête médiévale.

“Invite une amie”

Pour développer le tir à l'arc féminin, le Comité Régional a lancé une campagne pour favoriser le sport féminin.

Un(e) licencié(e) qui parrainait une licenciée sur la saison 2025-2026 (licence découverte) et/ou 2026-2027 (licence complète) se verrait rembourser, ainsi que la nouvelle licenciée, la part CRNTA de la licence (voir le paragraphe précédent [Tarifs des licences 2026 - 2027](#))

Une plaquette est disponible auprès des membres du Bureau.

Concours en salle du club

Un concours organisé par le club est prévu pour le week-end du **14 et 15 novembre 2026** à la salle Virmontois. Les bonnes volontés seront les bienvenues ...

Des réunions de préparation seront prochainement organisées, nous vous tiendrons informés.



Championnat Régional Adultes

Le club est missionné par le Comité Régional de Normandie pour organiser le Championnat Régional Adulte en salle le week-end du **13 et 14 février 2027** à la salle Comont. Les bonnes volontés seront les bienvenues ...

Des réunions de préparation seront prochainement organisées, nous vous tiendrons informés.



Subventions Projets Sportifs

L'année prochaine nous souhaitons faire des demandes de subventions auprès de l'Agence National du Sport.

Nous avons cruellement besoin d'aide sur ce sujet, donc si vous avez déjà travaillé sur des dossiers de subventions, des demandes de devis, la réalisation de chantier, n'hésitez pas à nous contacter.



Demande de matériel

Subvention d'achat de matériel

Le club peut subventionner l'achat de flèches pour le nouvel archer à qui le club a prêté du matériel. Ceci permettra de rendre l'archer plus responsable de ces flèches et s'il souhaite quitter le club, le club s'engagera à lui racheter avec une décote.

Le montant de la participation à l'achat des flèches est de 20€ une seule fois.

La décote annuelle sera définie en fonction de l'état des flèches.

Qui fait quoi ?

Un tableau recensant les actions du club a été rédigé par Anthony R., ce tableau a été expliqué à l'AG (faute de connexion réseau pour le montrer).

Il permet d'affecter des personnes aux différentes tâches recensées (intendance, mise à jour liste concours, etc...).

Si vous êtes intéressés pour participer à la vie du club, n'hésitez pas à lire la définition des postes en [Annexe 6 - Les postes du club](#) ou à nous contacter directement, nous vous expliquerons les différents postes et leurs tâches.

Si vous souhaitez aider le club, de manière ponctuelle ou sur une période donnée, un listing de toutes nos tâches est disponible.

N'hésitez pas à vous faire connaître, nous vous aiderons du mieux que nous pourrons...



Reprise des entraînements en salle pour l'année 2026 - 2027

Pour les licenciés, la reprise des entraînements se fera le :

Lundi 31 août 2026 à partir de 17h00 à la salle Virmontois.

Pour les débutants non licenciés, l'accueil se fera à partir du :

Lundi 14 sept 2026 à 17h00 à la salle Virmontois.

Mise à jour de l'inventaire, un inventaire sera effectué comme tous les ans :

mercredi 9 sept 2026 à la salle Virmontois.

Pour information, un nouveau dossier d'inscription sera demandé pour tous dès la saison prochaine pour demander ou renouveler une licence.

Ce dossier est lisible en [Annexe 7 - Dossier d'inscription](#)

Rappels des contacts

Il est demandé à tous d'utiliser les adresses mails suivantes pour contacter :

- le président : president@csg-tiralarc.fr
- le trésorier : tresorier@csg-tiralarc.fr
- le secrétariat : secretariat@csg-tiralarc.fr

Ces 3 adresses permettent de mettre en copie des messages les adjoints au cas où le titulaire serait dans l'incapacité de vous répondre.

Questions diverses

Aucune question n'a été exprimée.

Remise des récompenses

Le bureau souhaiterait remettre les récompenses pour leur participation au Championnat de France aux archères et archers suivants :

- Saison 2024 / 2025
 - Participation
 - Équipe masculine de DRE au championnat de France par équipe, composée (par ordre alphabétique) de Alexandre S., Alexis C., Anthony R., Nicolas M.
Alexandre S. et Anthony R. ont déjà reçu leur récompense.
- Saison 2025 / 2026
 - Participation
 - Léa H. au championnat de France Jeune salle individuel
 - Anaïs S. au championnat de France Jeune salle individuel
 - Ivann A. au championnat de France Jeune salle individuel
 - Chloé D. au championnat de France Adulte salle individuel et au championnat de France Universitaire
 - Anthony R. au championnat de France Adulte salle individuel
 - Patrice R. au championnat de France Adulte salle individuel
 - Romane S. au championnat de France Jeune extérieur, au championnat de France Elite extérieur, au championnat de France Universitaire et au championnat de France Adulte salle individuel
 - Alexandre S. au championnat de France Adulte extérieur, au championnat de France Universitaire et au championnat de France Adulte salle individuel
 - Podium
 - Romane S. pour son titre de Championne de France salle individuel

BRAVO À EUX !!

Autres récompenses

Caroline G. et Fabrice D. ont été remerciés chaleureusement pour leur investissement et leur aide lors de nombreux entraînements. Les membres du bureau et les entraîneurs ont souhaité les mettre à l'honneur.

Le mot de la Mairie

Le représentant de la Mairie, Arnaud Brachais, a tenu à remercier, chaleureusement, le Président sortant Anthony R. pour son implication et son dévouement durant son mandat pour la section tir à l'arc du CSG.

Il a aussi indiqué que l'équipe municipale nous aiderait dans l'inclusion des para-archers en nous mettant en contact avec des associations.

Arnaud Brachais a terminé en nous annonçant que le matériel pour remplacer le stramit du mur de tir de la salle Virmontois avait été réceptionné par les services de la Mairie et pourrait être remplacé cette année et que l'évolution du mur de tir pour faire économiser des dépenses à la Mairie était une très bonne idée qu'il soutiendrait.

**Fin de l'assemblée générale de la section tir à l'arc du CSG
à 19 h 51 le 26 juin 2026.**

Merci à tous, en espérant vous revoir bientôt sur les pas de tir !
Le bureau.

Le Président, Anthony RIOULT

Annexes

Annexe 1 - Rapport moral

Mesdames, Messieurs, chers adhérents, chers bénévoles, chers amis archers,

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir aujourd'hui pour cette Assemblée Générale de notre club.

Comme chaque année, ce rendez-vous est l'occasion de faire le point sur la saison écoulée, de mesurer le chemin parcouru et de partager nos perspectives pour l'avenir.

Mais cette assemblée revêt pour moi un caractère un peu particulier, puisqu'elle marque également la fin de mon mandat de président.

Avant d'évoquer ce changement, je voudrais prendre quelques instants pour revenir sur cette saison sportive qui a été, à bien des égards, remarquable.

Notre club se porte bien. Très bien même.

Les résultats sportifs obtenus cette année témoignent du sérieux, du travail et de la passion de nos archers. Que ce soit lors des compétitions locales, départementales, régionales ou au-delà, nos licenciés ont porté haut les couleurs du club. Ces performances sont bien sûr le fruit du talent de nos archers, mais elles sont également le résultat d'un travail collectif. Derrière chaque réussite sportive se trouvent des entraîneurs investis, des bénévoles présents, des familles qui accompagnent et encouragent, ainsi qu'un esprit de club qui favorise la progression de chacun.

Je tiens à féliciter l'ensemble de nos archers, quel que soit leur niveau de pratique. Les podiums sont importants, mais ils ne doivent jamais faire oublier l'essentiel : le plaisir de pratiquer notre sport, de progresser et de partager des moments de convivialité.

Je souhaite également remercier l'ensemble des bénévoles qui consacrent du temps et de l'énergie à la vie du club.

Souvent dans l'ombre, ils assurent l'organisation des entraînements, des compétitions, des manifestations, l'entretien du matériel, les tâches administratives et bien d'autres missions encore. Un club ne vit pas uniquement grâce à ses résultats sportifs ; il vit surtout grâce à l'engagement de celles et ceux qui donnent de leur temps au service des autres.

Aujourd'hui, pour ma part, une page se tourne.

Après avoir eu l'honneur de présider ce club, j'ai pris la décision de mettre fin à mon mandat et de mettre un terme à mes fonctions au sein de la direction. Cette décision est avant tout personnelle. Elle ne traduit en aucun cas un désengagement vis-à-vis du club ni un manque de confiance en son avenir. Bien au contraire. J'ai eu la chance de vivre une aventure humaine particulièrement enrichissante. J'ai rencontré des personnes passionnées, généreuses et profondément attachées aux valeurs de notre discipline.

Être président n'a pas toujours été simple. Comme dans toute association, il a fallu faire face à des contraintes, prendre des décisions parfois difficiles et consacrer du temps à des tâches souvent peu visibles.

Mais j'en retiens avant tout les moments de partage, les réussites collectives, les projets menés ensemble et la satisfaction d'avoir contribué, à mon niveau, au développement du club.

Je remercie sincèrement toutes les personnes qui m'ont accompagné durant ce mandat : les membres du bureau, les entraîneurs, les bénévoles, les partenaires, les collectivités qui nous soutiennent, ainsi que l'ensemble des adhérents.

Rien de ce qui a été réalisé n'aurait été possible sans vous.

L'une des responsabilités d'un président est également de préparer l'avenir et d'assurer une transition sereine lorsque vient le moment de passer le relais. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux de pouvoir transmettre cette responsabilité à une personne qui connaît bien le club, qui partage ses valeurs et qui possède une véritable envie de s'investir. Notre futur président dispose d'une énergie, d'une disponibilité et d'une volonté d'engagement qui seront de véritables atouts pour notre association. Je suis convaincu qu'il saura poursuivre le travail engagé tout en apportant sa vision, ses idées et sa dynamique personnelle. Chaque président marque une étape dans la vie d'un club. Il ne s'agit pas de faire mieux ou moins bien que son prédécesseur, mais d'apporter sa propre contribution à une histoire collective qui nous dépasse tous. Je vous invite donc à lui accorder votre confiance et votre soutien.

Les défis ne manqueront pas dans les années à venir : poursuivre le développement de nos effectifs, accompagner nos jeunes archers, maintenir notre niveau sportif, renforcer encore la convivialité qui fait notre identité et continuer à faire rayonner notre club sur notre territoire.

Je suis persuadé que, sous sa conduite et avec l'implication de tous, le club continuera à progresser et à écrire de belles pages de son histoire.

Pour conclure, je voudrais simplement vous dire merci.

Merci pour votre confiance durant ces années.

Merci pour votre engagement.

Merci pour tous les moments que nous avons partagés autour de notre passion commune qu'est le tir à l'arc.

Je quitte mes fonctions avec beaucoup de sérénité, de gratitude et de fierté pour le chemin parcouru ensemble.

Je sais que le club est entre de bonnes mains et que son avenir s'annonce prometteur.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente continuation, de nombreuses réussites sportives et surtout beaucoup de plaisir sur les pas de tir.

Vive notre club, vive le tir à l'arc, et merci à tous de votre attention.

Annexe 2 - Bilan financier 2025 - 2026 (au 26/06/2026)

DÉPENSES	Code	Totaux	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Jui.	Juil.	Aou.
Achat Boissons/Nourriture (Goûter, Sandwichs)	602330	397,12			397,12									
Carburant	606140	0,00												
Petit Equipements Matériels (clés ...)	606300	300,61		275,84	24,77									
Equipement Sportif non revendu(Matériels archerie pour le club)	606310	1 279,69	40,00	243,69			466,00	30,00	500,00					
Fournitures Administratives	606400	103,30		40,00						63,30				
Achats équipements destinés à la revente (Tenues Sportives)	607000	563,40				510,90				52,50				
Location Véhicule	613530	1 376,40	275,40							879,20		221,80		
Assurances Licences (0,25€/Licenciés)	616000	0,00												
Documents Techniques	618300	0,00												
Dons	623000	0,00												
Publicité/Annonces	623100	0,00												
Coupes/Cadeaux	623400	249,35		106,96	142,39									
Prime Sportifs	623800	0,00												
Déplacements/Péages (Compétitions, Stages,Ligues ...)	625100	1 795,47	189,70		22,60	109,14	20,60	348,13	273,62	106,80	407,31	317,57		
Restaurants/Repas/Hotel	625600	2 545,42				184,20		195,37	1 442,04	80,00	562,14	81,67		
Assemblée Générale/Bal/Soirées	625700	0,00												
Timbres/Téléphone/Internet	626000	0,00												
Services Bancaires	627500	0,00												
Licences Payées Fédération	628100	3 351,10		2 607,95		216,60		435,05	91,50					
Affiliation	628150	0,00												
Engagements (Inscriptions Concours)	628200	1 649,90	98,00	24,00	44,00	207,00	164,00	193,00	205,00	204,00	182,90	328,00		
Stage Formation	628300	50,00			50,00									
Divers (Liquide pour constitution caisse organisation Ligue)	658000	150,00		150,00										
Location matériel	580000	20,00					20,00							
Total Dépenses		13 831,76												

RECETTES	Code	Totaux	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Jui.	Juil.	Aou.
Solde Trésorerie au 31/08/2025	749000	3 613,82												
Remise d'espèce	580000	0,00												
Matériel Revendu	707000	199,75					43,15	156,60						
Recettes Organisations Manifestations	708300	1 411,15		773,00	391,00	39,15	208,00							
Produits Buvettes/Soirées	708800	399,06			316,50		82,56							
Subvention CSG	740000	2 000,00							2 000,00					
Conseil Général/Autres Subventions	742000	4 484,00								2 000,00		2 484,00		
Sponsor/Mécénat	743000	1 000,00						1 000,00						
Billetterie/Entrée Stade	745000	0,00												
Licences Encaissées	756100	6 005,60	2 549,00	886,00	1 560,15		427,45	583,00						
Pass'Loisir/Pass 76	756101	350,00						70,00	140,00		140,00			
Produits Divers location matériel/Remboursement Nîmes	758000	707,05		20,00	229,00		60,00	60,00		318,05	20,00			
Engagement		70,00						50,00			20,00			
Hébergement	756200	83,90						83,90						
Fond de caisse	580000	150,00		150,00										
Tombola	708900	226,00			226,00									
Total Recettes (dont cotisation CSG)		20 324,33												
Solde Trésorerie au 26/06/2026		6 492,57												

Annexe 3 - Projet de Présidence

Chers licencié(e)s,

Si je me présente aujourd'hui pour devenir le Président de notre section, c'est avant tout par obligation, mais aussi avec une ligne de conduite claire pour les trois prochaines années.

Mon maître-mot sera simple : **la transparence**.

Je rêve d'un club où l'information circule librement. Les membres du bureau seront au courant de tout. Vous, les licenciés, aurez accès à toute la vie du club (sauf, bien sûr, si cela touche à la vie privée de l'un d'entre nous). Enfin, nos commissions auront toutes les cartes en main pour travailler efficacement sur leurs dossiers.

Pour les trois ans à venir, voici les grandes lignes de mon projet :

Une organisation plus autonome

Je veux faire confiance à nos commissions. Chaque année, le bureau leur fixera des objectifs et un budget précis. Ensuite ? Elles seront **100 % autonomes** et responsables de leurs actions. Plus de liberté pour plus d'efficacité !

Des infrastructures modernisées et économiques

- **En intérieur (Salle Virmontois) :** Changer la paille du mur de tir coûte cher et ce n'est pas optimisé. En partenariat avec la Mairie, je souhaite revoir le système (*par exemple en pivotant les bandes de stramit à 90°*) pour ne remplacer que ce qui est vraiment usé.
- **En extérieur :** Nos supports de cibles s'abîment et peuvent devenir dangereux. Je voudrais niveler le terrain pour installer des **cibles mobiles**, plus modernes et sécurisées.

Valoriser l'humain : nos bénévoles

Le club n'existe pas sans vous.

- Pour nos **encadrants non-diplômés**, nous régulariserons leur situation à la FFTA comme la loi l'exige, mais je voudrais surtout créer un "diplôme interne" et les mettre à l'honneur sur notre site.
- Pour tous les **bénévoles de l'ombre**, ceux qui aident sans titre officiel, je souhaiterais trouver une manière concrète et conviviale de leur dire merci chaque année.

Un club ouvert à tous

- **Les jeunes :** Je voudrais créer des partenariats avec les écoles, collèges et lycées (via l'UNSS et l'USEP) pour amener du sang neuf dans notre section.
- **L'inclusion :** Je souhaite que le club s'ouvre au **HandiSport**. Cela passera par l'achat de matériel adapté, mais aussi par l'organisation d'une "Journée du Handicap" où les archers valides pourront tester le Para-tir à l'arc. L'objectif : partager le même pas de tir, ensemble.

Ce programme sur 3 ans est transparent, réaliste et tourné vers l'avenir. Si vous me faites confiance, je serai un président accessible et à votre écoute.

Merci à tous, et bonnes flèches !

Sylvain G.

Annexe 4 - Les frais remboursés

* un parent ou un adulte responsable de l'archer mineur

	Inscription		Frais kilométrique		Péages		Hébergement		Repas (veille)		Buvette	
	Archer	Parent *	Archer	Parent *	Archer	Parent *	Archer	Parent *	Archer	Parent *	Archer	Parent *
Concours "dominical"	Oui		Oui		Oui		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Championnat Départ.	Oui		Oui		Oui		Oui (1)	Oui (1)	Oui (3)	Oui (3)	Oui (4)	Oui (4)
Championnat Régional	Oui		Oui		Oui		Oui (1)	Oui (1)	Oui (3)	Oui (3)	Oui (4)	Oui (4)
Championnat de France	Oui		Oui		Oui		Oui (2)	Oui (2)	Oui (3)	Oui (3)	Oui (4)	Oui (4)
Challenge par équipe	Oui		Oui		Oui		Oui (1)(2)	Oui (1)(2)	Oui (3)	Oui (3)	Oui (4)	Oui (4)
DR par équipe	Oui		Oui		Oui		Oui (1)(2)	Oui (1)(2)	Oui (3)	Oui (3)	Oui (4)	Oui (4)
Formation	Oui (5)		Oui (5)		Oui (5)		Oui (1)(5)	Oui (1)(5)	Oui (3)(5)	Oui (3)(5)	Oui (4)(5)	Oui (4)(5)
Pré filière Départementale	Oui		Oui		Oui							
Pré filière Régionale	Oui		Oui		Oui							
Réunion CSG			Oui		Oui							
Réunion Comité Départ.			Oui		Oui							
Réunion Comité Régional			Oui		Oui							
Les inscriptions sont remboursées à hauteur de 11 inscriptions dans l'année de la licence (hors Championnat Départemental, Régionaux, France, Challenge par équipe ou DR).		Les frais kilométriques sont calculés dans le tableau "Frais Kilométriques" en fonction du nombre d'archer transportés. Le parent ne peut être considéré comme archer que s'il tire lui-même, ou qu'il a été désigné coach par un membre du bureau ou par l'entraîneur pour cet événement.		Les péages sont remboursés sur présentation des tickets ou facture..		L'hôtel sera remboursé si le greffe est avant 9h sur le mandat et que le temps de trajet (voir tableau "Frais Kilométriques") est supérieur ou égal à 1h30. Le remboursement sera sur facture avec un plafond de : - (1) 55 € / archer et 55€ pour l'accompagnant d'un archer mineur. - (2) 80 € / archer et 55€ pour l'accompagnant d'un archer mineur.		(3) Le repas de la veille du concours sera remboursé si le greffe est avant 9h sur le mandat et que le temps de trajet (voir tableau "Frais Kilométriques") est supérieur ou égal à 1h30. Le remboursement sera sur facture avec un plafond de 15 € / archer et 15€ pour l'accompagnant d'un archer mineur par repas. Les frais de restauration sont cumulables pour plusieurs repas.		(4) Un compte sera ouvert par une personne du bureau ou désignée par le bureau. Cette personne sera en charge de payer la note liée à ce "compte ouvert" en échange d'une facture. Cette personne transmettra au trésorier cette facture pour être remboursée personnellement.		
(5) Les frais engagés par un licencié pour suivre une formation seront intégralement remboursés par le club si le licencié formé utilise cette formation pour le club pendant une durée de 3 ans (qui peuvent être étalés sur une durée de 5 ans).												

Annexe 5 - Montant des remboursements kilométriques

Tarif du remboursement kilométrique

A appliquer lors des déplacements à partir du 1 sept. 2022

Base de remboursement : pour les compétitions 0.05€ / km pour le 1er archer transporté, 0.115€ / km pour le 2nd, 0.195€ pour le 3ème, 0.29€ pour le 4ème. Pour les encadrants et dirigeants 0,183€ / km.

Calcul de la distance : Par le site <https://www.viamichelin.fr/>, en prenant le "Foyer des sports place des marronniers à Notre Dame de Gravenchon" comme point de départ et le nom de la ville comme point d'arrivée. Cette distance sera multipliée par 2 pour l'aller/retour.

Calcul de la durée : Par le site <https://www.viamichelin.fr/>, en prenant le "Foyer des sports place des marronniers à Notre Dame de Gravenchon" comme point de départ et le nom de la ville comme point d'arrivée, et départ un dimanche matin "normal" à 7h00. Ce temps est arrondi au 5min les plus proches.

DESTINATION	KMS	DURÉE	1 ARCHER	2 ARCHERS	3 ARCHERS	4 ET PLUS	ENCADREMENT
AGNEAUX (50)	318	2h10	15,90€	36,57€	62,01€	92,22€	58,19€
ALENÇON (61)	314	2h00	15,70€	36,11€	61,23€	91,06€	57,46€
AMFREVILLE (14)	174	1h15	8,70€	20,01€	33,93€	50,46€	31,84€
AMFREVILLE LA MIVOIE (76)	158	0h55	7,90€	18,17€	30,81€	45,82€	28,91€
ARGENCES (14)	172	1h15	8,60€	19,78€	33,54€	49,88€	31,48€
ARGENTAN (61)	294	1h45	14,70€	33,81€	57,33€	85,26€	53,80€
AUFFAY (76)	110	0h55	5,50€	12,65€	21,45€	31,90€	20,13€
AUMALE (76)	224	1h15	11,20€	25,76€	43,68€	64,96€	40,99€
AVRANCHES (50)	398	2h10	19,90€	45,77€	77,61€	115,42€	72,83€
BANVOU (61)	330	2h15	16,50€	37,95€	64,35€	95,70€	60,39€
BAYEUX (14)	250	1h35	12,50€	28,75€	48,75€	72,50€	45,75€
BEAUMONT LE ROGER (27)	138	1h10	6,90€	15,87€	26,91€	40,02€	25,25€
BERNAY (27)	136	1h10	6,80€	15,64€	26,52€	39,44€	24,89€
BIHOREL (76)	124	1h00	6,20€	14,26€	24,18€	35,96€	22,69€
BRACQUEMONT (76)	164	1h15	8,20€	18,86€	31,98€	47,56€	30,01€
BRÉHAL (50)	402	2h20	20,10€	46,23€	78,39€	116,58€	73,57€
CABOURG (14)	160	1h05	8,00€	18,40€	31,20€	46,40€	29,28€
CAEN (14)	192	1h15	9,60€	22,08€	37,44€	55,68€	35,14€
CARPIQUET (14)	206	1h20	10,30€	23,69€	40,17€	59,74€	37,70€
CHERBOURG (50)	436	2h40	21,80€	50,14€	85,02€	126,44€	79,79€
CONCHE EN OUCHE (27)	184	1h30	9,20€	21,16€	35,88€	53,36€	33,67€
CONDE / NOIREAU (14)	280	1h50	14,00€	32,20€	54,60€	81,20€	51,24€
COURSEULLES / MER (14)	228	1h30	11,40€	26,22€	44,46€	66,12€	41,72€
COUTANCES (50)	392	2h20	19,60€	45,08€	76,44€	113,68€	71,74€
DOMFRONT (61)	344	2h30	17,20€	39,56€	67,08€	99,76€	62,95€
EPOUVILLE (76)	68	0h35	3,40€	7,82€	13,26€	19,72€	12,44€
EVREUX (27)	212	1h15	10,60€	24,38€	41,34€	61,48€	38,80€
FALAISE (50)	218	1h35	10,90€	25,07€	42,51€	63,22€	39,89€
FÉCAMP (76)	76	0h40	3,80€	8,74€	14,82€	22,04€	13,91€
FLERS (61)	304	2h05	15,20€	34,96€	59,28€	88,16€	55,63€
FONTENAY LE MARMION (14)	206	1h20	10,30€	23,69€	40,17€	59,74€	37,70€
GAILLON (27)	200	1h05	10,00€	23,00€	39,00€	58,00€	36,60€
GISORS (27)	258	1h55	12,90€	29,67€	50,31€	74,82€	47,21€
GRAND COURONNE (76)	124	0h45	6,20€	14,26€	24,18€	35,96€	22,69€

GRANVILLE (50)	406	2h25	20,30€	46,69€	79,17€	117,74€	74,30€
HEROUVILLE ST CLAIR (14)	192	1h15	9,60€	22,08€	37,44€	55,68€	35,14€
HOULGATE (14)	146	1h05	7,30€	16,79€	28,47€	42,34€	26,72€
INCARVILLE (27)	164	0h55	8,20€	18,86€	31,98€	47,56€	30,01€
LE GRAND QUEVILLY (76)	144	0h50	7,20€	16,56€	28,08€	41,76€	26,35€
LE HAVRE (76)	78	0h35	3,90€	8,97€	15,21€	22,62€	14,27€
LE NEUBOURG (27)	148	1h05	7,40€	17,02€	28,86€	42,92€	27,08€
LE THUIT SIGNOL (27)	126	0h55	6,30€	14,49€	24,57€	36,54€	23,06€
LES ANDELYS (27)	212	1h20	10,60€	24,38€	41,34€	61,48€	38,80€
LES PIEUX (50)	452	2h50	22,60€	51,98€	88,14€	131,08€	82,72€
LOUVIERS (27)	168	0h55	8,40€	19,32€	32,76€	48,72€	30,74€
LUNERAY (76)	106	1h00	5,30€	12,19€	20,67€	30,74€	19,40€
MERVILLE (14)	170	1h10	8,50€	19,55€	33,15€	49,30€	31,11€
MONTEBOURG (50)	382	2h15	19,10€	43,93€	74,49€	110,78€	69,91€
MONTIVILLIERS (76)	76	0h30	3,80€	8,74€	14,82€	22,04€	13,91€
MONT ST AIGNAN (76)	98	1h00	4,90€	11,27€	19,11€	28,42€	17,93€
MORTAGNE AU PERCHE (61)	302	2h10	15,10€	34,73€	58,89€	87,58€	55,27€
NEUFCHÂTEL EN BRAY (76)	172	1h00	8,60€	19,78€	33,54€	49,88€	31,48€
NOTRE DAME DE GRAVENCHON (76)	0	0h00	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
OFFRANVILLE (76)	142	1h05	7,10€	16,33€	27,69€	41,18€	25,99€
OUISTREHAM (14)	190	1h20	9,50€	21,85€	37,05€	55,10€	34,77€
PAVILLY (76)	84	0h45	4,20€	9,66€	16,38€	24,36€	15,37€
PETIT COURONNE (76)	138	0h50	6,90€	15,87€	26,91€	40,02€	25,25€
PONT AUDEMER (27)	70	0h35	3,50€	8,05€	13,65€	20,30€	12,81€
PONT ST PIERRE (27)	174	1h05	8,70€	20,01€	33,93€	50,46€	31,84€
PREAUX (76)	140	1h10	7,00€	16,10€	27,30€	40,60€	25,62€
RAI (61)	234	1h55	11,70€	26,91€	45,63€	67,86€	42,82€
ROUEN (76)	120	1h00	6,00€	13,80€	23,40€	34,80€	21,96€
SÉES (61)	270	1h45	13,50€	31,05€	52,65€	78,30€	49,41€
ST AUBIN LES ELBEUF (76)	140	0h55	7,00€	16,10€	27,30€	40,60€	25,62€
ST HILAIRE DU HARCOUET (50)	422	2h30	21,10€	48,53€	82,29€	122,38€	77,23€
ST JEAN LE BLANC (14)	272	1h50	13,60€	31,28€	53,04€	78,88€	49,78€
ST LO (50)	314	2h05	15,70€	36,11€	61,23€	91,06€	57,46€
ST MARTIN EN CAMPAGNE (76)	176	1h20	8,80€	20,24€	34,32€	51,04€	32,21€
ST NICOLAS D'ALIERMONT (76)	164	1h20	8,20€	18,86€	31,98€	47,56€	30,01€
ST PIERRE / DIVES (14)	178	1h15	8,90€	20,47€	34,71€	51,62€	32,57€
ST ROMAIN DE COLBOSC (76)	40	0h25	2,00€	4,60€	7,80€	11,60€	7,32€
ST SEBASTIEN DE MORSENT (27)	222	1h20	11,10€	25,53€	43,29€	64,38€	40,63€
ST VALERY EN CAUX (76)	96	0h50	4,80€	11,04€	18,72€	27,84€	17,57€
SOTTEVILLE (76)	124	1h00	6,20€	14,26€	24,18€	35,96€	22,69€
VERNON (27)	230	1h15	11,50€	26,45€	44,85€	66,70€	42,09€
VERSION (14)	212	1h20	10,60€	24,38€	41,34€	61,48€	38,80€
VIEUX ROUEN SUR BRESLE (76)	228	1h25	11,40€	26,22€	44,46€	66,12€	41,72€
VILLEDIEU LES POÊLES (50)	352	1h55	17,60€	40,48€	68,64€	102,08€	64,42€
VILLERS / MER (14)	130	1h00	6,50€	14,95€	25,35€	37,70€	23,79€
YERVILLE (76)	72	0h35	3,60€	8,28€	14,04€	20,88€	13,18€
YVETOT (76)	46	0h25	2,30€	5,29€	8,97€	13,34€	8,42€

Annexe 6 - Les postes du club

Définition des postes	
Membres Élus	
Président	Il est responsable de ce qui se passe au sein du club et représente le club dans les instances extérieures au club (Assemblées Générales du CSG, du Département, de la Région, réunion de la ville et du CSG).
Vice Président	Il assure le remplacement du Président dans ses fonctions.
Trésorier	Il assure le suivi de la comptabilité du club et doit rester en relation avec le trésorier du CSG. Il délivre les chèques de remboursement des notes de frais des licenciés en s'assurant que celles-ci respectent les règles établies dans le règlement intérieur.
Trésorier adjoint	Il assure le remplacement du Trésorier dans ses fonctions.
Secrétaire	Il assure le suivi de la documentation administrative du club (Compte rendu des AG, des réunions internes), il gère les échanges avec les instances extérieures. Il assure la cohérence des informations fournies à la FFTA. Il gère les labellisations du club.
Secrétaire adjoint	Il assure le remplacement du Secrétaire dans ses fonctions.
Postes nécessitant un diplôme	
Entraîneur	
Entraîneur formation	
Postes bénévoles	
Gestionnaire Concours	Il crée et tient à jour un calendrier des concours et championnats. Il communique aux licenciés les différents mandats dès leur émission.
Gestionnaire Matériel	Il assure le suivi du matériel lié au tir à l'arc. Il gère dans un document tenu à jour le suivi des prêts, et leurs retours. Il peut demander le remplacement de matériel vétuste auprès du bureau.
Gestionnaire Communication	Il diffuse les informations aux licenciés et anime les réseaux sociaux (Facebook, Discord) ainsi que le site du CSG. Il peut aussi gérer la communication auprès des médias extérieurs (services com de la ville, journaux locaux, radio, etc).
Intendant	Il assure le suivi des "actifs" du club (boisson, matériels autre que lié au tir à l'arc). Il peut demander l'achat de nouvel "actif" pour assurer les stocks.
Gestionnaire événement	Il propose et assure le suivi des événements internes, comme par exemple des challenges, concours, sorties extérieures, repas, etc.

Annexe 7 - Dossier d'inscription

Tarifs des licences (du 1er sept 20... - au 31 août 20...)	
Adulte compétition (Pour les plus de 21 ans, 11 inscriptions remboursées au concours par an)	112,00 €
Adulte club (Pour les plus de 21 ans, pas de compétitions possibles)	97,00 €
Adulte sans pratique (Pour les plus de 21 ans, uniquement pour des bénévoles sans pratique du tir à l'arc)	37,00 €
Jeune (Pour les plus de 11 ans et moins de 21 ans au 1er sept.)	75,00 €
Poussin (Pour les moins de 11 ans au 1er sept.)	60,00 €
UNSS (Pour les plus de 21 ans, 11 inscriptions remboursées au concours par an)	25,00 €
Handisport (Pour les plus de 21 ans, 11 inscriptions remboursées au concours par an)	25,00 €
Découverte (du 01/03 au 31/08) (Pour les personnes qui souhaitent découvrir le tir à l'arc à partir du 1er mars)	23,00 €
Forfait location matériel (Le matériel nécessaire arc, flèches, protections adaptés vous sera fourni pendant un an)	20,00 €

Aides acceptées jusqu'au 30 nov. 20...

☐


☐


☐


☐


☐


☐

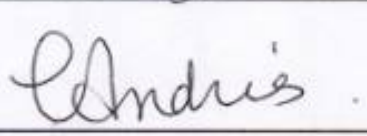

☐ Chèque Sport de PJ2S

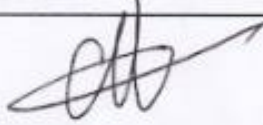
☐ Aide de CE

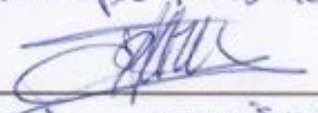
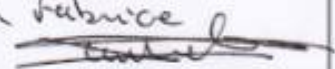
☐ Demande de justificatif pour CE

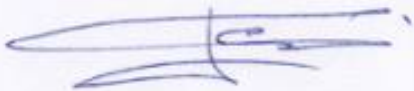
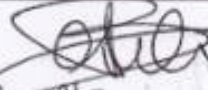
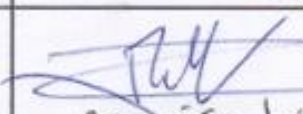
Dossier d'inscription 20... - 20...			
Récapitulatif (à remplir par le bureau)	Oui	Non	Sans objet
Informations du futur licencié remplies et confirmées ?			
A répondu au questionnaire de santé ou a fourni un certificat médical ?			
A fourni le chèque (Tarif licence moins montant aides) ?			
A fourni le chèque des aides (Montant des aides) ?			
Informations du futur licencié (à remplir par le licencié ou le tuteur)			
Nom		Prénom	
Genre	Féminin ☐	Masculin ☐	
Date de naissance		n° téléphone	
Ville de naissance		Département	
Adresse mail			
Adresse postale			
Ville		Code postal	
Licence demandée		PMR ☐	PSH ☐ TND ☐
Autorisation de prises de vues	autorisées ☐	non autorisées ☐	
Informations du tuteur légal si le futur licencié est mineur			
Nom		Prénom	
Lien avec le mineur		n° téléphone	
Adresse mail			
Adresse postale			
Ville		Code postal	

Annexe 8 - Feuilles d'émargement

N° Licence	Nom Prénom	Signature
1066598S	LASSUS Aezio	Représenté par Kevin Marchand 
0918231C	SENAY Alexandre	
0821365N	CHAINIER Alexis	Représenté par Alexis Chainier <i>Pas de pouvoir fourni à l'AG</i> par l'AG
0679312H	BLONDEL Amelie	
0019454W	SEGURA Anaïs	Représenté par Benedicte Segura 
0026270E	VIEL Anaïs	
0403464Y	RIOULT Anthony	
0403470E	BRACHAIS Arnaud	
1070210Q	LOISEL Axel	
0979203B	SABLIN Bénédicte	
0986665M	GRAINDOR-GOMONT Caroline	Représentée par Valérie Aucher 
1017675B	ANDRIES Cécile	
0055027M	EDET Cedric	
0312251D	MAHIEU Cédric	

N° Licence	Nom Prénom	Signature
1053851L	FERRIC Charlene	
0864693J	DELAHAYE Chloe	
0958366C	FERIOT Christophe	Représenté par R. oult. A 
0233847G	SENECAL Claude	
1073977N	ALLOUCHERY Claudine	Représenté par Bénédicte SABUN 
1042754Q	LEROY Damien	
1074604Q	DUBOIS Didier	Représenté par Sylvain GRAPPA 
0034466N	BEAUNE Dominique	
0698110R	LEROI Eloïse	
1066593N	DELETRAZ Emilie	
1066591L	LEFEBVRE Eric	
0957031B	SEGURA Eva	Représenté par Bénédicte SABUN 
1031689B	DOUTRELEAU Fabrice	
0603485M	DUBOC Franck	

N° Licence	Nom Prénom	Signature
0831859V	LIANDRAT François	Représenté par A. Blacutis 
0758381C	BELLIOT Gilles	représenté par Ricault. 
0058396Z	BELLENGER Hervé	Représenté par Amélie Rioult 
0935185F	ANNE Ivann <i>Pas de pouvoir fourni à l'AG</i>	Représenté par Amélie Rioult 
0874539L	CHAPELLE Julien	Représenté par Amélie Rioult 
0048618W	ROGER Katelyne	
0031458U	HOLVECK Lea	
1053582C	MARCHAND Léo	
1066604Y	LAMAILLE Lilou	
1074605R	COCAGNE Ludovic	Représenté par Daniel Leclerc Fabrice 
1066584E	SERRES Luiza	
1070215V	FONTAINE Maël	
1072067B	BIARD Mathis	
0014416V	AUCHER Melanie	

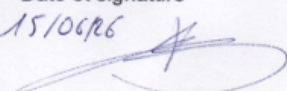
N° Licence	Nom Prénom	Signature
1070212S	ROUX Michaël	Représenté par  Amélie Rioul
1062794K	LEGOUGUEC Nicolas	
0674898K	METOT Nicolas	
0796353B	MIDAVAIN Pascal	
0410438D	RIOULT Patrice	
1070213T	ROUX Pauline	Représenté par  Amélie Rioul
0026151A	BEAUNE Philippe	
1053852M	FREBOURG Quentin	
1072066A	MOTTE Robin	
0359824N	GEYRE Rodrigue	représenté par Benoît de SABLON 
0958370G	SABLIN Romane	Représenté par Benoît de SABLON 
0041295L	SEGURA Sandrine	Représenté par Benoît de SABLON 
0039150E	NEUVEGLISE Sixtine	 représenté par N. METOT
0977037X	POLLET Stephane	

N° Licence	Nom Prénom	Signature
0933783G	GRIPPON Sylvain	
0255552Z	MARY Thierry	Représenté par  Aurélié Rioult
1048208K	LELIEVRE Tiago	Représenté par Sylvain GRIPPON 
1023679Z	GOURLAOUEN Titouan	
1073193J	MOUQUET Viktoria	
1066611F	MOUQUET Zak	

Annexe 9 - Les pouvoirs

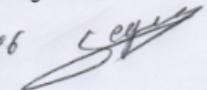
Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) LASSUS HUGO (AERIO) demeurant à St Nicolas de la Haie donne pouvoir à (nom, prénom) MARCHAND Kevin pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du club CSG Tir à l'arc du **26 juin 2026** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre Dame de Gravenchon.

Date et signature
15/06/26 

Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) Segura Amaïs demeurant à Val de Saône donne pouvoir à (nom, prénom) Gallien Benedicte pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du club CSG Tir à l'arc du **26 juin 2026** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre Dame de Gravenchon.

Date et signature
11/06/26 

Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) Graindor Gomont Caroline demeurant à Lillebonne donne pouvoir à (nom, prénom) Mme Aucher Mélanie pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du club CSG Tir à l'arc du **26 juin 2026** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre Dame de Gravenchon.

Date et signature 22/06/2026


Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) Christophe Fériot demeurant à Tancarville donne pouvoir à (nom, prénom) RIOULT Anthony pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du club CSG Tir à l'arc du **26 juin 2026** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre Dame de Gravenchon.

Date et signature
12/06/2026 Christophe Fériot

Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) ALLOUCHE A. Claudine demeurant à
..... donne pouvoir à (nom, prénom) SABLIN Benedicte
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **26 juin 2026** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre
Dame de Gravenchon.



Date et signature

15/6/26

Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) DUBOIS DIDIER demeurant à
La Frenaye..... donne pouvoir à (nom, prénom) GRIPPON SYLVAIN
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **26 juin 2026** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre
Dame de Gravenchon.

Date et signature

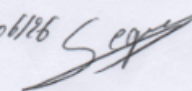
21/06/26



Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) Saguna Eva demeurant à
Val de Saare..... donne pouvoir à (nom, prénom) Sablin Benedicte
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **26 juin 2026** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre
Dame de Gravenchon.

Date et signature

11/06/26 

Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) LIANDRAT François demeurant à
Port Jérome / Seine..... donne pouvoir à (nom, prénom) BRACHAIS Arnaud (*)
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **26 juin 2026** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre
Dame de Gravenchon.

le 24 mai 2026

Date et signature

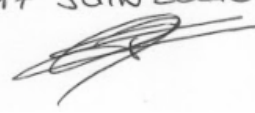
(*) Si absent à un membre du bureau actuel



Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) BELLIOT Gilles demeurant à PIZZ donne pouvoir à (nom, prénom) RIOULT Patrice pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du club CSG Tir à l'arc du **26 juin 2026** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre Dame de Gravenchon.

Date et signature

17 JUIN 2026


Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) CHAPELLE Julien demeurant à Coudekerque Village (59) donne pouvoir à (nom, prénom) RIOULT Amélie pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du club CSG Tir à l'arc du **26 juin 2026** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre Dame de Gravenchon.

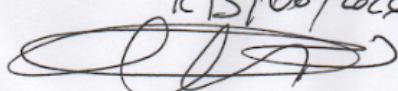
Date et signature

24/06/2026


Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) COCACHE Jérôme demeurant à 38 Av. Ar. de Paris donne pouvoir à (nom, prénom) FABRIE DOUÏRELEAU pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du club CSG Tir à l'arc du **26 juin 2026** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre Dame de Gravenchon.

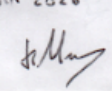
Date et signature

15/06/2026


Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) BELLENGER Hervé demeurant à Beuvillers donne pouvoir à (nom, prénom) AMELIE RIOULT pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du club CSG Tir à l'arc du **26 juin 2026** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre Dame de Gravenchon.

Date et signature

15 juin 2026


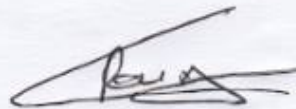
Je soussigné Roux Michaël
demeurant à Pétiville donne pouvoir
à Amélie Rioult pour me
représenter et prendre part au vote
en mon nom lors de l'AG du CSG
tiré à l'arc du 26 Juin 2026

le 17.06.2026



Je soussignée Roux Pauline
demeurant à Pétiville donne
pouvoir à Amélie Rioult
pour me représenter et prendre
part au vote en mon nom
lors de l'AG du CSG tiré à
l'arc du 26 juin 2026.

le 17.06.2026



Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom)..... Geyre Rodrigue demeurant à
TANCARVILLE donne pouvoir à (nom, prénom)..... Sablin Benedicte
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **6 juin 2025** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre
Dame de Gravenchon.

Date et signature

Rodrigue Geyre



Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom)..... SABLIN Romane demeurant à
Tancarville donne pouvoir à (nom, prénom)..... Sablin Benedicte
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **26 juin 2026** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre
Dame de Gravenchon.

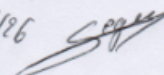
Date et signature 15/06/26



Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom)..... Seagura Sandrine demeurant à
Val de Saône donne pouvoir à (nom, prénom)..... Sablin Benedicte
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **26 juin 2026** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre
Dame de Gravenchon.

Date et signature

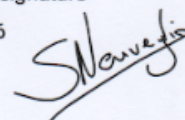
11/06/26 

Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom)..... Sixtine NEUVEGLISE demeurant à
Vernon donne pouvoir à (nom, prénom)..... Nicolas METOT
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **26 juin 2026** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre
Dame de Gravenchon.

Date et signature

13/06/2026

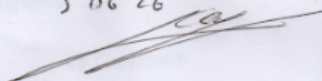


Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom).....MARY Thérèse..... demeurant à
.....Pe Truelle..... donne pouvoir à (nom, prénom).....Ricard T. Amelie.....
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **26 juin 2026** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre
Dame de Gravenchon.

Date et signature

8 06 26



Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom).....OBEN Alexia Emile Lepeux Taya..... demeurant à
.....Port Jerome Sur Seine..... donne pouvoir à (nom, prénom).....Sylvain G.....
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **6 juin 2025** qui se tiendra dans la salle du foyer des sports de Notre
Dame de Gravenchon.

Date et signature

15/06/26

